

PROMOTION INTERNE PAR LISTE D'APTITUDE, campagne 2021 :

La loi de Transformation de la Fonction Publique de 2019 a consacré la fin de la compétence des CAP dans le cadre des promotions internes par liste d'aptitude (LA) et tableau d'avancement (TA) dès 2021, et instauré des Lignes Directrices de Gestion (LDG) en matière de promotion/valorisation des parcours professionnels. Force Ouvrière s'est toujours opposé à cette loi qui porte gravement atteinte au dialogue social et dont les dispositions sont préoccupantes pour le développement de la carrière des agents. Force Ouvrière alertait à juste titre des dérives à redouter de la part de l'Administration affranchie du contre-pouvoir syndical en la matière. Rien qu'à l'échelle de notre petite direction, ces sombres prémonitions deviennent aujourd'hui réalité....

Pour maintenir un semblant de dialogue social, les représentants des personnels F.O ont été conviés par le DFIP le 2 novembre à une « réunion d'information » sur les travaux préparatoires à la campagne 2021 des listes d'aptitudes de C en B et de B en A. Nous y avons entendu :

- rappeler le nouveau cadre qui établit les règles et conditions d'éligibilité des candidats : notamment, qu'il n'existe plus que 2 catégories de classement des agents, la première « proposé-classé », et la seconde « non proposé » (disparition de la catégorie intermédiaire « proposé-non classé »).
- préciser que 18 candidatures de C en B et 8 de B en A ont été soumises à l'examen de la Direction.
- dire que 2 potentialités de promotion par LA étaient offertes pour 2021 : l'une de C en B, et surtout la seconde de B en A attendue depuis 5 ans par les candidats.
- dire que 1 seul dossier de candidature pour chacune des catégories B et A a été retenu « proposé-classé » sur la liste à transmettre avant le 13 novembre à la Centrale pour l'appréciation finale des candidats.
- dire que ces 2 candidats sont des agents en contrat « d'expatriation ».
- dire que toutes les autres candidatures ont été classées « non proposées ».

C'est ainsi que nombre de candidatures précédemment considérées l'an dernier très bonnes, voire excellentes, se sont retrouvées totalement écartées des propositions de la DFIP à la Centrale, obérant ainsi toute perspective de promotion et privant les agents concernés de visibilité à court/moyen terme dans le développement de leur carrière !

L'incompréhension de nombre d'entre eux, leur frustration et parfois leur colère ont pu s'exprimer sur le sujet lors de notre Assemblée Générale du 10 novembre. En réaction, et parce que les délais de la campagne l'imposaient tant qu'il en était encore temps, les membres du Bureau ont adressé un courriel « ouvert » à notre DFIP pour lui faire part de vos réactions et de nos réflexions sur le sujet en l'invitant à revenir sur certaines de ses décisions.

Nous ne formions pas d'illusions sur la suite qui y serait donnée, mais la démarche avait pour mérite d'espérer des réponses claires à nos questions directes. Nous avons choisi de publier l'intégralité de ces échanges pour que chacun puisse apprécier à son niveau les conséquences des choix assumés de notre Directeur.

Quoi qu'il en soit, il importe de ne pas laisser passer ces décisions défavorables sans protester : il existe une procédure de recours que chaque agent peut actionner systématiquement pour bien montrer son opposition au fait accompli.

Au surplus, tous les agents écartés des listes peuvent annoter les registres « santé et sécurité » disponibles dans leurs postes en évoquant le caractère injuste de cette nouvelle campagne et surtout en alertant sur les risques psycho-sociaux qui y sont liés : dévalorisation, perte de confiance, manque de reconnaissance.. Ces registres sont examinés en CHS-CT, leur contenu repris dans les PV de séance qui actent ces mal-être ; de ce fait, ces documents deviennent opposables devant les instances judiciaires.

Pour être plus forts et crédibles face au Directeur, vous devez être nombreux à vous engager dans ces démarches.

Les agents concernés peuvent se manifester auprès du Secrétaire de section pour obtenir de l'aide et des conseils.